

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	14 ^{ème}
Nom de site	AVENUE D'OCAGNE	Numéro	751218
Adresse du site	11, rue Henry de Bournazel	Hauteur	R+6 (20.55m)
Bailleur de l'immeuble	Social - PARIS HABITAT	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100MHz (4G/5G).		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	12/01/2021
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	09/07/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, et 2600MHz) 2100MHz (4G/5G) orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres à 5.32m, 5.39 et 9.46m	Vis-à-vis (25m)	R+6, R+7 (24m)
Estimation	2G/3G/4G/5G: 0° < 5V/m - 120° < 4V/m - 240° < 5V/m 5G (3500) : 0° < 5V/m - 120° < 4V/m - 240° < 5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	24.88m		

Incidence visuelle

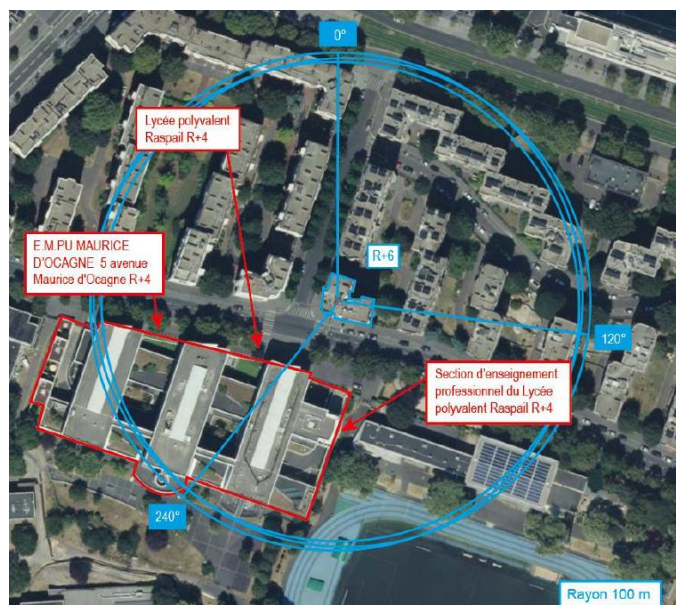
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Ajout de 3 antennes
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
		Défavorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas ☐

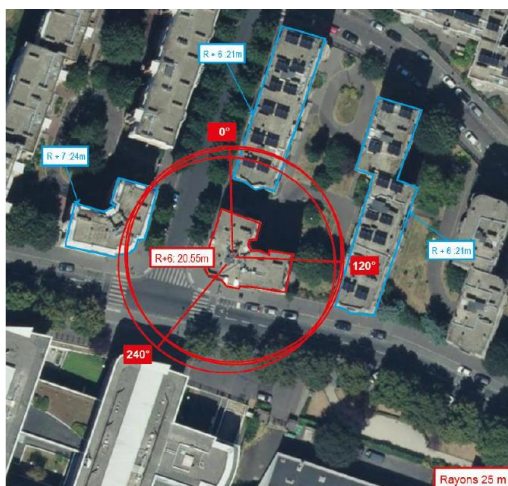
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
E.M.PU MAURICE D'OCAGNE C 5 avenue Maurice d'Ocagne ECOLE MATERNELLE	5 avenue Maurice d'Ocagne 75014	16m	OUI	36.89m	3.29V/m
Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent Raspail SECTION D ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	5 bis avenue Maurice d'Ocagne 75014	16m	OUI	51m	3.29V/m
Lycée polyvalent Raspail - Lycée des métiers des énergies et de l'environnement	5 bis avenue Maurice d'Ocagne 75014	16m	OUI	51m	2.98V/m

***lobe limité à 3 dB/ puissance maximale**

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 2 et 3 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	20.5 m	20.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 2 et 3 V/m .

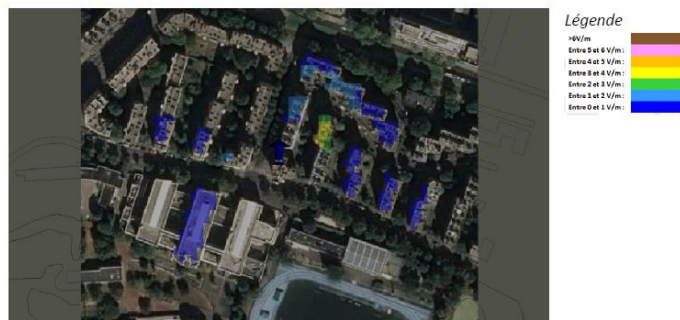
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	21.5 m	21.5 m	21.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

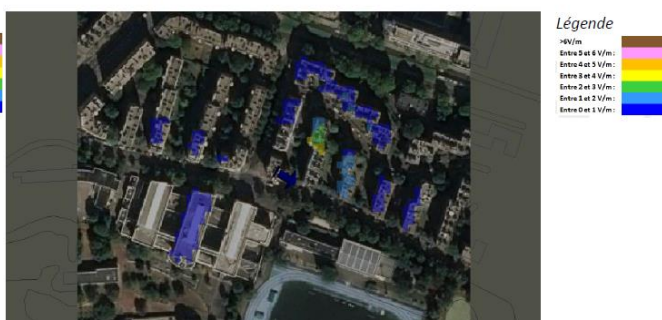
ii. Azimut 0°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



iv. Azimut 120°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



vi. Azimut 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 21.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



Photo du site vue depuis la rue après travaux

Inchangé

SANS MODIFICATION VISUEL

Vue des Azimuts

0°

Azimet 0 :



120°

Azimet 1 :



240°

Azimet 2

